

DOSSIER : SCT-2001-13
DATE : 20180911

TRIBUNAL DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES
SPECIFIC CLAIMS TRIBUNAL

ENTRE :)
)
PREMIÈRE NATION DES INNUS)
ESSIPIT) M^e Léonie Boutin, pour la revendicatrice
)
Revendicatrice)
)
- et -)
)
SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU)
CANADA,)
Représentée par le ministre des Affaires) M^e Stéphanie Dépeault, pour l'intimée
indiennes et du Nord canadien)
)
)
Intimée)
)
)
)
) **ENTENDUE : le 10 septembre 2018**

PROCÈS-VERBAL

L'honorable Paul Mayer

Une conférence de gestion d'instance (CGI) a été tenue par téléconférence le 10 septembre 2018 dans le dossier en titre.

Il fut convenu de ce qui suit :

[1] À l'issue de la médiation, la revendicatrice a transmis à l'intimée le 27 juillet 2018 une offre de règlement global du litige. L'intimée s'est engagée à transmettre sa position sur l'offre de règlement global de la revendicatrice le ou avant le **15 octobre 2018**.

[2] La prochaine CGI sera tenue par téléconférence le **24 octobre 2018** à 16 h 30.

PAUL MAYER

L'honorable Paul Mayer